



Formulaire à retourner avant dépôt :

* *par mail* : csi@bep.be (081/718.211)

* *par fax* : 081/718.250

Campagne 2018 de collecte de pneus de couverture de silo
Formulaire de participation

Nom et prénom :

N° d'enregistrement agriculteur (n° producteur) :

Numéro et Rue :

Code postal et localité :

Tél/GSM :

E-mail (en majuscules) :@.....

N° de TVA (ou NA – non assujéti) :

Nombre de pneus de tourisme à évacuer (500 maximum) :

Site souhaité pour le dépôt de pneus (* Cocher le site souhaité) :

- Floreffe * Ciney * Philippeville * Gedinne *

Je verse sur le numéro du compte bancaire de BEP Environnement **BE26 0910 1976 8629** un prépaiement (**merci de noter en communication le site choisi ainsi que votre nom**), calculé sur base du nombre de pneus que je souhaite évacuer, soit Pneus x 1 € HTVA = TVAC.

En fonction de vos apports réels de pneus, un pesage sera réalisé sur le site de dépôt et une facture sera établie par BEP Environnement, le prépaiement sera déduit pour établir le solde à payer.

Je confirme que les informations reprises sur ce document sont complètes et correctes.

Garantie de confidentialité :

Par le fait de compléter ce formulaire et de le renvoyer, j'autorise expressément le BEP Environnement à vérifier mes coordonnées. Ces informations n'auront d'autre usage que la gestion de mon dossier.

Fait à, le

Signature

Campagne 2018 de collecte de pneus de couverture de silo Modalités pratiques

De nombreux agriculteurs possèdent des stocks de pneus usés qu'ils ont utilisés pour la couverture de silos, dont ils n'ont plus l'utilité et dont il est difficile de se débarrasser. Ces pneus sont parfois stockés dans des conditions non adaptées et génératrices d'effets néfastes sur l'environnement.

BEP Environnement (Intercommunale de gestion des déchets ménagers en Province de Namur), en collaboration avec l'asbl **RECYTYRE** (organisme de gestion des pneus usés en Belgique), leur propose de participer à la campagne de collecte des pneus de silos qui se tiendra du **15 octobre au 30 novembre 2018**.

Cette campagne, partiellement financée par RECYTYRE, permettra aux agriculteurs de se débarrasser de leurs pneus usés, de manière légale et à faible coût. Ce service est réservé uniquement aux pneus « déjantés » de tourisme (voitures), vidés de tout corps étrangers tels que ferrailles, terre, gravier, ciment, ...

Un maximum de 500 pneus sera accepté par exploitation.

Il est important de noter que cette campagne devrait être la dernière financée partiellement par Recytyre.

4 sites sur la Province de Namur seront accessibles aux agriculteurs pour déposer leurs pneus :

Site intégré de gestion des déchets (SIGD) - Floreffe

Adresse du site : Route de la Lache 4 à 5150 Floreffe
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:00 à 15:30

Centre de Transfert de Ciney - Biron

Adresse du site : Rue du Marché Couvert à 5590 Ciney (Biron)
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 07:15 à 15:30

Centre de Transfert de Philippeville - Vodecée

Adresse du site : Rue de Merlemont à 5660 Philippeville (Vodecée)
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 08:00 à 15:30